

1. *Débitrice*: **Esquivillon SA**, avenue de la Gare-des-Eaux-Vives 24, **1208 Genève**

2. *Remarques*: achat, vente, exploitation et gestion d'entreprises dans le domaine du bâtiment et de la construction; exploitation d'un commerce de papiers-peints et de revêtements de sols.

Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:

1. L'état de collocation (réf. n° 1);

2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).

A dater de cette publication, il est impartì aux créanciers un délai de:

- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).

Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérés comme acceptés. (Réf. n° 1-2).

Pour tout renseignement:

Marc Unternaehrer, tél. 022 388 89 01

Office des faillites

1227 Carouge

(03643196)